Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio

araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 109 (1995)

Heft: 2

Artikel: À propos des armoiries de la salle des États du chatêau de Neuchâtel

Autor: Clottu, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745809

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos des armoiries de la salle des Etats du château de Neuchâtel

OLIVIER CLOTTU

Cette belle et imposante salle a été dès le XVe siècle le siège de l'exercice du pouvoir de l'Etat: les Audiences du Comte, le Tribunal des Trois-Etats, Le Conseil d'Etat, les Audiences générales, le Corps législatif et, finalement, le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel s'y sont succédé jusqu'en 1875. Les autorités judiciaires y siègent aujourd'hui.

Le peintre Massonde de Neuchâtel reçoit l'ordre, en 1601, de peindre sur les murs «les trois grandes armoiries de Messieurs les Princes et de Madame la Duchesse, mère de Monseigneur le jeune Prince» (Catherine de Gonzague et son fils Henri II). Ce premier décor héraldique a disparu. En 1664, on achète huit pièces de tapisserie de haute lice pour les pendre dans le Grand poêle. Nous ignorons leur destinée.

En 1692, le peintre Michel Vogelsang et son fils, de Soleure, furent chargés de décorer les murs de la salle avec les armoiries des souverains successifs du pays et les armoiries des gouverneurs qui les représentaient (Fig. 1). Cette série de blasons a été complétée régulièrement jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Ces peintures furent restaurées ou retouchées à plusieurs reprises: 1800, 1822, 1842, 1906–1907, 1973-1974. A l'occasion de la venue du couple royal de Prusse en 1842, l'historien Georges-Auguste Matile fut chargé de faire mettre sous chaque blason le nom de son détenteur, avec indication des dates de son règne ou, pour les gouverneurs, du temps de leur charge. Ce prestigieux armorial du pays compte 21 blasons de souverains et 25 de gouverneurs. Cet élégant décor n'est pas toujours fiable, certains blasons sont inexacts. Nous n'avons pu identifier l'archiviste qui a fourni les renseignements héraldiques aux peintres Vogelsang.

Le sculpteur Marthe fut chargé, en 1849, de faire un écu aux armes de la République pour la Salle des Etats. En 1854, il n'était pas en place. En 1887, par contre, Maurice Tripet décrit dans les Archives héraldiques suisses (page 76) les armoiries de la République: tiercées en pal de sinople, d'argent et de gueules, une croisette du second au canton senestre du chef. Elles sont accompagnées de l'écusson suisse et peintes sur un panneau du plafond de la Salle des Etats avec la date du 1er mars et une couronne de rhododendrons, «cette plante caractéristique». Ce panneau héraldique ne paraît pas avoir survécu aux restaurations de 1906-1907.

La répartition des armes des souverains dans la salle est compliquée. Les premiers seigneurs figurent dans l'embrasure des fenêtres au sud; leurs successeurs sont placés sur la face nord, puis sur la face sud, côté oriental de la salle. Les derniers princes se trouvent sur la façade ouest. L'historien



Fig. 1: Le décor héraldique de la Salle des Etats.

d'aujourd'hui est dérouté par le style XVIIe siècle des couronnes, palmes et rubans des blasons comtaux du moyen âge.

Les souverains

Neuchâtel. Les premières armoiries de la maison de Neuchâtel représentées ici paraissent basées sur des sceaux, les émaux étant créés pour l'occasion. Ce sont celles d'Ulrich III, 1214, et celles de Rodolphe III, 1247: de gueules au château d'argent (Fig. 2); celles d'Amédée, 1278, trois pals de gueules chevronnés d'argent sur champ d'or (Fig. 3); celles de Berthold, 1214, 1231, d'or à une aigle de sable becquée et armée de gueules; cette aigle (d'Empire) servira de support à l'écu aux trois pals chevronnés du sceau de Rodolphe IV, 1343.



Fig. 2: Ulrich de Neuchâtel, 1099-1132.



Fig. 3: Amédée de Neuchâtel, 1270-1286.

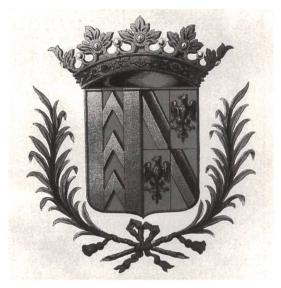


Fig. 4: Louis de Neuchâtel, 1342–1373; Catherine de Neufchâtel-Blamont.



Fig. 5: Isabelle de Neuchâtel, femme de Rodolphe de Nidau, 1373–1397.

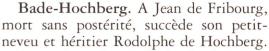
Le comte Louis, qui régna de 1343 à 1373, est le premier seigneur de Neuchâtel qui ne porte qu'un pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent sur champ d'or (Fig. 4). Ce blason sera dès lors l'emblème du Pays de Neuchâtel. Après Isabelle, femme de Rodolphe IV comte de Nidau, comtesse de Neuchâtel de 1373 à 1397 (Fig. 5), ce sont les descendants de sa sœur Varenne, épouse d'Egon comte de

Fribourg et landgrave de Brisgau, qui lui succèdent.

Armes des Fribourg: d'or à l'aigle de gueules, becquée et armée de sable à la bordure de vair (Fig. 6). La bordure, ici, est incorrecte.



Fig. 6: Varenne de Neuchâtel, femme d'Egon de Fribourg.



Armoiries: *d'or à la bande de gueules* (Fig. 7). Les Hochberg ont toujours écartelé ces armes à celles de Neuchâtel, ce qui n'apparaît pas dans la Salle des Etats.



Fig. 7: Jehanne de Hochberg, femme de Louis d'Orléans, 1503-1543.

Orléans-Longueville. Jehanne de Hochberg, fille du dernier Bade, transmet le comté à l'illustre maison française d'Orléans-Longueville, dont les armes sont d'azur à trois fleurs de lis d'or brisées d'un lambel d'argent, surbrisées d'un bâton péri en bande du même (Fig. 8). Henri II de Longueville,



Fig. 8: Henri II d'Orléans-Longueville, 1595–1663, allié Bourbon-Soissons puis Bourbon-Condé.

son descendant, 1595–1663, prend en 1643 le titre de prince de Neuchâtel; il est allié à Louise de Bourbon-Soissons puis à Anne-Geneviève de Bourbon-Condé. Armoiries des Bourbon: d'azur à trois fleurs de lis d'or brisées d'un cotice en bande de gueules. Les armes de ses deux fils sont entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit (Fig. 9). Leur sœur aînée, Marie, épouse Henri de Savoie, duc de Nemours. Elle meurt en 1707 sans postérité; le

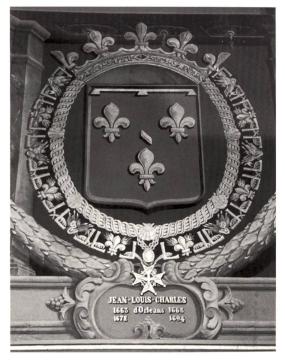


Fig. 9: Jean-Louis Charles d'Orléans-Longueville, 1663–1668; 1672–1694. Charles-Paris d'Orléans-Longueville, 1668–1678.

Tribunal des Trois Etats investit le roi de Prusse de la Principauté de Neuchâtel. Armes de Savoie-Nemours: écu de gueules à la croix d'argent, à la bordure dentelée d'azur chargeant un écartelé compliqué formé de dix quartiers. L'écu est entouré d'un cordon de lacs d'amour (Fig. 10). La bordure dentelée n'était pas représentée; elle a été remplacée lors d'une récente restauration par une bordure componée d'or et d'azur. On n'a pas tenu compte du sceau d'Henri de Nemours qui porte une bordure dentelée.

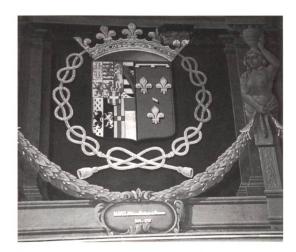


Fig. 10: Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, 1694–1707.

Prusse. La maison de Prusse a régné sur Neuchâtel jusqu'en 1848, avec cependant une interruption de 8 ans sous l'Empire (1806–1814) en faveur du maréchal français Alexandre Berthier. La principauté de Neuchâtel, en tant que fief mouvant de la maison de Chalon-Arlay, a été attribuée en 1707 à Frédéric Ier, roi de Prusse. Sa mère, Louise de Nassau, était héritière de René de Nassau, fils adoptif de Philibert de Chalon † 1530, suzerain de Neuchâtel et dernier de sa race.

Armoiries des rois de Prusse, prices de Neuchâtel: écartelé de Chalon (de gueules à la bande d'or) et de Neuchâtel avec, sur le tout, l'écu de Prusse sommé d'une couronne royale d'or. Prusse: d'argent à l'aigle de sable, armée, becquée et couronnée d'or, languée de gueules, la poitrine chargée du monogramme F. R., couronnée d'or, les ailes chargées d'un filet tréflé d'or, tenant à dextre un sceptre d'or sommé d'une aigle de sable, à sénestre un globe d'azur cerclé et croisé d'or. Collier de l'Aigle noir, ordre institué en 1701 par le roi Frédéric Ier (Fig. 11).



Fig. 11: Neuchâtel sous la maison de Prusse, 1707–1806, 1814–1848.

Berthier. En 1806, l'empereur Napoléon offre Neuchâtel au maréchal Alexandre Berthier (1753–1815), qui prend alors le titre de prince et duc de Neuchâtel et Valangin.

Armoiries: les armes de Neuchâtel sous un chef d'Empire (d'azur à l'aigle d'or essorante et empiétant sur un foudre du même). Collier de la Légion d'honneur (Fig. 12).



Fig. 12: Alexandre Berthier, prince et duc de Neuchâtel et Valangin, 1806–1814.

Les gouverneurs

Le gouverneur dirigeait le comté en l'absence de son souverain. Sous les Orléans-Longueville, les gouverneurs furent tous catholiques, sauf Jean-Jacques de Bonstetten, 1553–1576. Ils étaient apparentés à

la noblesse neuchâteloise: Chauvirey (Colombier), Rive (Vaumarcus), Diesbach (Rive), Vallier, d'Estavayer (Vallier), d'Affry (Vallier).

Sous les rois de Prusse protestants, les gouverneurs furent des Français réfugiés pour cause de religion en Prusse: Langes de Lubière, Froment, Bruey de Bézuc, Natalis, Béville; George Keith est un lord écossais réfugié en Prusse et Lentulus, un Bernois officier dans le même royaume. Lespérut, le gouverneur du prince Berthier, est de la Mayenne. Le Neuchâtelois Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres lui succède. Zastrow et Pfuel, tous deux Prussiens, furent les derniers gouverneurs.

Catagolue:

Les dates indiquées sont celles du temps de la charge de gouverneur.

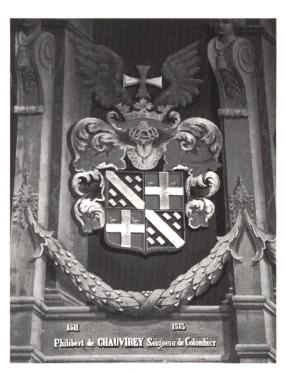


Fig. 1

1. Philibert de Chauvirey, 1511–1513, seigneur de Colombier. Léonard, son père, issu d'une importante maison franc-comtoise, avait épousé Louise, fille d'Anthoine de Colombier, dernier du nom. Trois Colombier et deux Chauvirey furent lieutenants du comté de Neuchâtel.

Armoiries: écartelées de Chauvirey d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef de quatre billettes du même et de trois billettes en pointe, et de Colombier (ici, de gueules à la croix d'argent, cantonné en chef de deux colombes du même; en réalité, d'argent à la croix de gueules cantonnée en chef de deux colombes d'azur).

Cette ignorance des émaux originaux paraît remonter au XVIIe siècle. Les Chauvirey portent quatre billettes en chef, et non trois comme ici.

2. Georges de Rive, 1529–1551, originaire de Payerne, capitaine au service de France, allié à l'héritière des Vaumarcus du Landeron, baron de Prangins, 1523.

Armoiries: d'azur à la croix d'or mouvant d'un mont de trois coupeaux d'argent, cantonnée de deux étoiles du même.



Fig. 2

3. Jean-Jacques de Bonstetten, 1555 – 1576, de Berne. Son fils Ulrich épousa Anne de Neuchâtel qui lui apporta les seigneuries de Vaumarcus et Travers.

Armoiries: de sable à trois fusées d'argent rangées en fasce, à la bordure d'or.



Fig. 3

4. Georges de Diesbach, 1577–1582, de Fribourg, petit-fils de Georges de Rive, lieutenant-colonel au service de France, conseiller de Fribourg.

Armoiries: de sable à la bande vivrée d'or, accompagnée de deux lions du même.



Fig. 4

5. Pierre Vallier, 1584–1594, de Cressier, d'une famille originaire du Landeron, Conseiller d'Etat, allié d'Affry. Il est l'encêtre direct ou le parent des neuf gouverneurs catholiques établis par la maison d'Orléans-Longueville sur son comté de Neuchâtel. Ces gouverneurs appartien-

nent aux familles Vallier (1), d'Estavayer (5) et d'Affry (3).

Armoiries: écartelé d'azur à la croix tréflée d'or et de gueules à la fasce d'or accompagnée en chef d'une fleur de lis d'argent au pied nourri et en pointe d'une étoile du même.

6. Jacob Vallier, 1594–1623, fils du précédent. Conseiller de Soleure, seigneur de Saint-Aubin en Vully 1606.



Fig. 5, 6



Fig. 7

7. Jean Hory, 1623–1628, de Neuchâtel, dit le chancelier, secrétaire d'Etat, conseiller d'Etat. Lieutenant du gouverneur, il administra à ce titre le comté durant cinq ans.

Armoiries: d'or au chevron versé d'azur accompagné en chef d'une fleur de lis, et, en pointe, de deux molettes du même.

8. François d'Affry, 1628–1645, de Fribourg, colonel d'un régiment au service de France, reçoit le collier de l'ordre de Saint-Michel.

Armoiries: chevronné d'argent et de sable de six pièces.

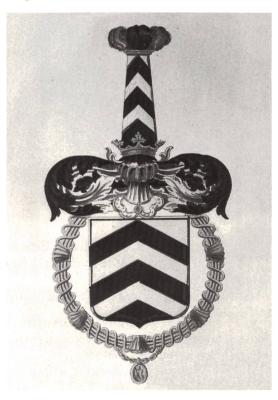


Fig. 8, 11, 13

9. Jacques de Stavay-Mollondin, 1645–1664, petit-fils du gouverneur Jacob Vallier, secrétaire-interprète à Soleure, colonel d'un régiment à son nom au service de France, conseiller d'Etat neuchâtelois.

Armoiries: Palé d'or et de gueules de six pièces à une fasce d'argent brochant sur le tout chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or.

- 10. Ours de Stavay-Lully, 1664–1670, frère de Jacques, capitaine et châtelain du Vautravers, conseiller d'Etat neuchâtelois.
- 11. François-Pierre d'Affry, 1670–1679; 1682–1684, officier au service de France, conseiller d'Etat neuchâtelois, châtelain du Landeron.



Fig. 9, 10, 12, 14, 15

- 12. François Louis Blaise de Stavay-Mollondin, 1679–1682, fils du gouverneur Jacques, capitaine au service de France.
- 13. Joseph Nicolas d'Affry, 1684–1694, fils du gouverneur François Pierre.
- 14. Jacques François de Stavay-Montet, 1694–1799, neveu des gouverneurs Jacques et Ours, capitaine aux gardes suisses, conseiller de Soleure.
- 15. François-Henri de Stavay-Mollondin, 1699–1707, conseiller d'Etat neuchâtelois, conseiller de Soleure.



Fig. 16

16. François de Langes de Lubières, 1714–1720, d'Orange, colonel au service de Prusse.

Armoiries: de gueules au cerf ailé et élancé d'or.

17. Paul de Froment, 1720–1737, d'Uzès en Dauphiné, colonel au service de Prusse.

Armoiries: d'azur à une gerbe liée d'or.



Fig. 17

18. Philippe de Brueys de Bézuc, 1738–1743, d'Uzès, colonel au service de Prusse.



Fig. 18

Armoiries: d'or au lion de gueules, armé et lampassé de sable, à la cotice brochant de sable chargée de trois étoiles d'argent.

19. Jean de Natalis, 1742–1754, de Montauban, colonel au service de Prusse.

Armoiries: d'azur à une arche d'or voguant sur une mer d'argent, accompagnée en chef d'une aigle du même soutenue d'une nuée aussi d'argent.



Fig. 19

20. George Keith, maréchal d'Ecosse, 1754–1768, dernier comte maréchal héréditaire d'Ecosse.

Armoiries: coupé d'or à trois pals de gueules et d'argent.



Fig. 20

21. Robert-Scipion de Lentulus, 1768–1779, de Berne, major général au service de Prusse.

Armoiries: coupé de sable à trois fusées accolées d'or et d'azur à trois boules d'argent mal ordonnées.



Fig. 21

22. Louis-Théophile Le Chenevix de Béville, 1779–1806, originaire de Lorraine, général d'infanterie au service de Prusse.

Armoiries: d'azur à la croix d'argent cantonnée en chef de deux fleurs de lis et en pointe de deux coquilles, le tout d'or.



Fig. 22

23. François, baron Lespérut, 1809 – 1814, de Laval. Il est secrétaire d'Alexandre Berthier et son commissaire général à Neuchâtel, 1806. Baron d'Empire 1811.



Fig. 23

Armoiries: écartelées, au un, d'azur à la plume d'oie posée en bande entre deux losanges, le tout d'argent; au deux, de gueules à un épi de blé d'argent (quartier de baron propriétaire); au trois, échiqueté d'or et de gueules; au quatre, d'hermine plain.

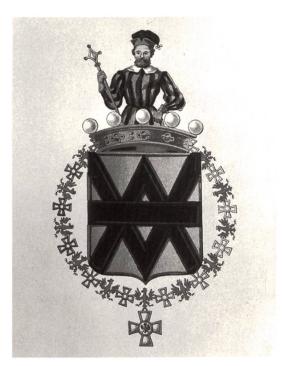


Fig. 24

24. Jean Pierre de Chambrier d'Oleyres, 1814–1822, de Neuchâtel, Chambellan du roi de Prusse 1780, ministre plénipotentiaire de Prusse, négocia l'inclusion de la Principauté de Neuchâtel dans la Confédération helvétique en 1814.

Armoiries: d'or à deux chevrons enlacés, l'un versé, à la fasce brochant, le tout de sable.



Fig. 25



Fig. 26

25. Frédéric Guillaume de Zastrow, 1823–1830, général prussien, ministre de Prusse en Bavière. Armoiries: d'argent à un rameau de cinq feuilles de sinople mouvant d'un mont du même.

26. Adolphe-Henri-Ernest de Pfuel, 1832–1848, général prussien.

Armoiries: d'argent à trois arcs-en-ciel au naturel.

Plusieurs ordres accompagnent les blasons des souverains et des gouverneurs. Ordres français: collier de Saint-Michel et collier du Saint-Esprit, portés par les princes Jean-Louis-Charles et Charles-Paris d'Orléans-Longueville; collier de Saint-Michel porté par le gouverneur François d'Affry. Ordres prussiens: Aigle Noir porté par la maison de Prusse et par les gouverneurs Keith, de Lentulus, de Béville et de Zastrow; Aigle Rouge par les gouverneurs de Chambrier et de Pfuel; Ordre de la Générosité porté par les gouverneurs de Langes de Lubières et de Bézuc; Ordre du Mérite porté par le gouverneur Froment.

Sources:

BOVET, Félix (F. 13) Armorial neuchâtelois, 1857. Archives héraldiques suisses, 1887. COURVOISIER, Jean: Le canton de Neuchâtel, t.I; La ville de Neuchâtel, pp. 150–154, La Salle des Etats. JEQUIER, Léon et Michel: Armorial neuchâtelois, 1944.

> Adresse de l'auteur: Dr Olivier Clottu Bourguillards 18 CH-2072 Saint Blaise